

# SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE

## Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité professionnelle protège les membres contre la responsabilité ou les allégations de blessures ou de dommages à un tiers (tel qu'un patient ou un client) résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle découlant de votre capacité professionnelle en tant qu'optométriste, ou si une plainte est déposée contre vous auprès de l'organisme de réglementation de la profession assurée que vous exercez. Votre garantie couvre le paiement des dommages-intérêts compensatoires et des frais juridiques liés à une réclamation.

## Détails de la couverture de l'assurance responsabilité professionnelle :

Limite de responsabilité	Jusqu'à 10 000 000 \$
Frais juridiques réglementaires	250 000 \$
Remboursement des frais de défense criminelle	100 000 \$
Fonds de thérapie et de conseil en matière d'abus sexuels	50 000 \$
Perte de revenus	Jusqu'à 750 \$ par jour
Violation des droits d'auteur	150 000 \$
Perte de documents	150 000 \$
Période de déclaration prolongée	Incluse

## Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées.

Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- La déclaration de sinistre, la déclaration, la requête, la lettre de plainte ou toute autre procédure judiciaire, s'il y a lieu
- Autres documents pertinents

**Pour signaler une réclamation, veuillez contacter BMS à 1-844-517-1371 ou à [cao.insurance@bmsgroup.com](mailto:cao.insurance@bmsgroup.com).**

## Définitions de la couverture de la responsabilité professionnelle :

### Frais juridiques réglementaires

Couvre les frais juridiques liés à la nécessité de répondre à une plainte ou de comparaître à une audience disciplinaire auprès d'une organisation ou d'un organisme de réglementation provincial. En cas de plainte ou d'enquête, les membres bénéficient d'une représentation juridique et d'une défense de qualité supérieure.

### Remboursement des frais de défense criminelle

L'assurance rembourse aux assurés les frais de défense liés à une action intentée en vertu du Code criminel si le service professionnel a été rendu au Canada et le membre est déclaré « non coupable » de l'accusation criminelle.

### Fonds de thérapie et de conseil en matière d'abus sexuels

Toutes les options comprennent un financement maximal de 50 000 \$ pour la réadaptation et la thérapie d'une personne qui, en tant que patiente ou patient, a subi des abus dans le contexte de la pratique d'un membre assuré.

### Perte de revenus

Si l'on vous demande d'assister à un procès, à une audience préliminaire ou à un appel pour aider à la défense de votre réclamation, ce qui nécessite un arrêt de travail, vous serez remboursé pour votre perte de revenus à hauteur de 750 \$ par jour.



## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez consulter le site [www.cao.bmsgroup.com](http://www.cao.bmsgroup.com) ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

**BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)**

☎ 1-844-517-1371

✉ [cao.insurance@bmsgroup.com](mailto:cao.insurance@bmsgroup.com)

🌐 [www.cao.bmsgroup.com](http://www.cao.bmsgroup.com)

### Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

**bms.**

# SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE

## Période de déclaration prolongée

La police prévoit automatiquement une période de déclaration prolongée illimitée sans frais pour les réclamations en matière de responsabilité professionnelle qui sont découvertes et déposées pour la première fois après que vous avez pris votre retraite et/ou cessé d'exercer. Veuillez noter que vous devez renouveler votre assurance et avoir souscrit une police qui soit toujours en vigueur avant de recommencer à pratiquer.

## Produits et services d'assurance supplémentaires :

### Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous ou votre entreprise pourriez avoir causés à une autre personne du fait de vos activités et/ou de vos locaux. Par exemple, un patient pourrait glisser sur un sol mouillé et se blesser. **L'assurance responsabilité civile générale individuelle** est recommandée aux entrepreneurs indépendants ou aux propriétaires d'entreprise qui ne comptent pas d'autres professionnels offrant des services en leur nom. **L'assurance responsabilité civile générale des entreprises** est recommandée pour les propriétaires d'entreprises et les autres professionnels qui fournissent des services pour vous ou en votre nom.

### Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et l'entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. Cette assurance protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances. Cette assurance est recommandée aux propriétaires d'entreprises qui ont d'autres professionnels travaillant pour ou au nom de leur entreprise et/ou facturant sous leur nom d'entreprise, ainsi qu'aux particuliers fournissant des services sous leur propre nom d'entreprise.

### Le forfait d'entreprise

Cette formule offre une couverture d'assurance aux membres qui exploitent une entreprise. Elle comprend la responsabilité civile générale, le contenu, la criminalité et les pertes d'exploitation.

**Le contenu** couvre les éléments habituels d'un bureau, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout équipement, stock et améliorations dont vous êtes responsable. **La garantie contre la criminalité** protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à l'entreprise. **L'assurance des pertes d'exploitation** couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).

### Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Les membres ont la possibilité de souscrire une couverture pour la cybersécurité et la responsabilité civile en matière de protection de la vie privée afin de mieux gérer le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de renseignements personnels identifiables de patients, d'employés et d'autres personnes, et d'atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

### NOUVEAU! Cyberprotection des personnes et des familles

Cette police est conçue pour répondre aux besoins du mode de vie numérique moderne et couvre un large éventail de coûts liés au vol d'identité, à la cyberextorsion, à la cyberintimidation et à bien d'autres choses encore. Les professionnels de la cybersécurité vous guideront tout au long du processus de reprise, en vous fournissant du soutien et des solutions pour atténuer l'impact de tout cyberincident. Et profitez de l'accès à des services proactifs, tels que la surveillance des médias sociaux et du Web caché, ainsi que des conseils personnalisés pour renforcer vos défenses numériques.

### La responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi

L'assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi couvre les frais de défense et les dommages liés à diverses réclamations en matière d'emploi, y compris les allégations de licenciement abusif, de discrimination, de harcèlement sur le lieu de travail et de représailles.

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez consulter le site [www.cao.bmsgroup.com](http://www.cao.bmsgroup.com) ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

☎ 1-844-517-1371

✉ [cao.insurance@bmsgroup.com](mailto:cao.insurance@bmsgroup.com)

🌐 [www.cao.bmsgroup.com](http://www.cao.bmsgroup.com)

### Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

**bms.**

# SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE

## **Le forfait de services juridiques**

Ligne d'assistance juridique spécialisée pour les questions personnelles et professionnelles. Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.

## **Assurance solutions juridiques personnelles**

Cette police couvre les frais et les dépenses juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : litiges contractuels, litiges relatifs à la location, litiges en lien avec un véhicule automobile, protection du permis de conduire, poursuites en cas de dommages corporels, poursuites en matière de protection de la propriété et défense en matière fiscale.

## **Assurance solutions juridiques d'entreprise**

Cette police couvre les frais juridiques nécessaires pour résoudre une série de litiges, notamment : protection supplémentaire des employés, défense juridique en matière automobile, défense en cas de litiges contractuels et recouvrement de dettes, procédures d'appel liées aux licences obligatoires, poursuites fiscales, poursuite en cas de dommages matériels et corporels.

## **Couverture accident 24 heures sur 24**

L'assurance accident 24 heures sur 24 verse une prestation forfaitaire lorsqu'une perte ou un décès survient à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente par suite d'une blessure accidentelle.

## **Assurance maladie grave**

Cette assurance permet de couvrir les frais liés à une maladie grave tels qu'un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral. Si l'une des 30 maladies couvertes est diagnostiquée, la police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable qui vous permet de vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans avoir à vous soucier des charges financières.

## **NOUVEAU! Frais juridiques pour les audits d'assurance**

Les polices d'assurance responsabilité professionnelle standard n'incluent généralement pas de couverture pour les coûts associés aux audits ou aux enquêtes d'assurance. Les membres peuvent désormais accéder à la couverture des audits d'assurance pour les frais juridiques associés à la réponse à une enquête, une demande de renseignements ou un audit d'une compagnie d'assurance ou d'un fournisseur de prestations.



## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez consulter le site [www.cao.bmsgroup.com](http://www.cao.bmsgroup.com) ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

**BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)**

☎ 1-844-517-1371

✉ [cao.insurance@bmsgroup.com](mailto:cao.insurance@bmsgroup.com)

🌐 [www.cao.bmsgroup.com](http://www.cao.bmsgroup.com)

### Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

**bms.**